Les Animations

Chacun est libre d'organiser sa journée comme il veut mais des activités diverses sont proposées (lecture, télévision, gym douce…). Le temps d'animation est assuré par l'animatrice, le personnel, les bénévoles et intervenants extérieurs (chorales…).

CIAS Pays de Chantonnay

E.H.P.A.D

Les Erables

19 rue du Grand Lay

85110 Saint Prouant

Tel : 02 51 66 42 65

Fax : 02 51 64 00 10

leserables.ehpad@gmail.com

Historique de l'Etablissement

Ouvert en 1998, l'Etablissement est devenu EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) en 2004.

Les 3 établissements situés sur le territoire du Pays de Chantonnay Chantonnay,l'EHPAD L'Assemblée à Chantonnay, l'EHPAD Les Humeaux à Bournezeau, et celui de St Prouant ont fusionné en 2015 pour créer L'EHPAD Multisite du pays de Chantonnay. Il est géré par le CIAS Pays de Chantonnay.

L'EHPAD les Erables compte 49 logements, un hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour pour les personnes désorientées.

Situé à proximité d'un étang et d'un bois, le bâtiment offre un cadre exceptionnel sans être isolé du bourg.

Les Services

La Coiffeuse

Pour ce service, les résidents ont le choix de faire venir une coiffeuse au salon de coiffure de l'Etablissement ou bien de se déplacer dans un salon du secteur.

La Pédicure

Deux pédicures interviennent au sein de l'établissement, les résidents peuvent prendre un rendez-vous. Cette prestation reste à leur charge.

Le Courrier

Il est remis chaque matin aux résidents. Une boite aux lettres placée dans le hall d'entrée est relevée chaque jour par le facteur pour le courrier à expédier.

Le Petit magasin

Un petit magasin, ouvert une fois par semaine, est tenu par les bénévoles. Les résidents peuvent venir faire de petites courses personnelles.

Les Cultes

Les résidents ont la possibilité de participer aux offices religieux de leur choix.

Les logements

- 20 logements de 20m² et 30 logements de 30m² meublés et équipés d'un lit avec chevet, de prise téléphone, prise TV, appel malade, accès WIFI. Chaque logement possède sa salle de bain avec douche italienne.

- Possibilité de personnaliser le logement (petits meubles, table, chaises, télévision, cadres…)

Le Salon

Cet espace est un lieu de détente et d'animations pour les résidents.

La vie au sein de l'EHPAD

Salle à manger

Les résidents prennent leur repas du midi et du soir en salle à manger.

Les Salons d'étages

Quatre salons d'étages sont à disposition des résidents et de leurs familles tout au long de la journée.

La Borne

Une borne interactive est installée dans le hall d'entrée, il est possible d'y consulter tous les documents officiels, les photos d'animation, d'écouter de la musique et de voir les menus de la semaine. Les informations importantes défilent tout le long de la journée.

jour

Les soins

Une équipe pluridisciplinaire assure la prise en charge des résidents 7 jours sur 7 et 24h sur 24h. Elle s'occupe de leur apporter soins et aide au quotidien.

Les résidents ont le libre choix de leur médecin traitant, ambulancier, kinésithérapeute et pédicure. Un médecin coordonnateur participe à l'accompagnement gérontologique.

Le repas

Petit Déjeuner : A partir de 8h (Appartement)
Déjeuner : 12h (salle à manger)
Goûter : 16h (salon)
Dîner :18h30 (salle à manger)

Les repas sont préparés et fournis par un prestataire de service.

Il y a possibilité d'inviter les parents et les amis à déjeuner ou dîner sous réserve de prévenir l'établissement 8 jours à l'avance.

Le Linge

Tout le linge doit être marqué avec Noms et Prénoms afin de réduire le risque de perte. Possibilité de faire marquer le linge par l'établissement au tarif de 6,00€ pour les 25 étiquettes thermocollées. Le linge est entretenu par la lingère au sein de l'établissement

Les Visites

Les portes de l'Etablissement sont ouvertes de 8h à 20h. Les résidents peuvent recevoir des visiteurs dans les locaux communs ou dans leur logement.

Frais de Séjour

Ils correspondent aux tarifs hébergement et dépendance qui s'appliquent pour chaque année civile. Ils sont réglés à terme à échoir.

Tarification Journalière 2022

Hébergement Permanent

Chambre 20m²/ 1 personne	52,63 €
Chambre 30m²/ 1 personne	57,65 €
Chambre 30m²/ 2 personnes (Par Personne)	44,83 €
Accueil de Jour	31,75 €
½ Journée avec repas	17,08 €
½ Journée sans repas	13,49 €

Hébergement temporaire

Chambre 30m²/ 1 personne	64,22 €
Chambre 30m²/ 2 personnes (Par Personne)	51,93 €

Tarif Dépendance : 5,60€

Aides Financières pour le logement

L'APL : Dossier adressé à la CAF ou la MSA et accepté selon les ressources du demandeur. L'organisme verse l'allocation à l'EHPAD qui déduit celle-ci de la facture du résident.

L'Aide Sociale : Le demandeur doit constituer le dossier dans la commune où il vivait avant son entrée en EHPAD. S'il y a accord, le Conseil Départemental se substitue à ce dernier pour le paiement de la facture de l'Établissement